



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 09 NOVEMBRE 2015**

L'an deux mille quinze, le neuf novembre à dix huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué pour une séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Georges ROUVIER, Maire.

Présents : M. ROUVIER Georges, Monsieur Jean-Marc MILESI, Madame Dominique BARBA, Madame Laure BERDUGO, Monsieur Jean-Luc CABASSON, Monsieur Christian LUQUE, Monsieur Louis MACHUEL.

Absents excusés avec pouvoir : M. Daniel MUNTER donne pouvoir à M. Georges ROUVIER.

Monsieur Bruno GERTOSIO-DEPIERRE donne pouvoir à M. Christian LUQUE

Absents excusés : M. CORDOLEANI Olivier, Mme MONACO Irma

Secrétaire de séance : Dominique BARBA

Nombre de membres en exercice : 11 Nombre de membres présents : 09 Nombre de suffrages exprimés : 09
Pour : 09 Contre : 0 Abstention : 0



Décision modificative concernant le remboursement de trop-perçu sur un permis de construire

Monsieur le Maire propose d'inscrire des crédits supplémentaires sur le compte 7398 (Reversement, restitutions de fiscalité) en dépenses pour faire face au remboursement d'une partie de la taxe encaissée sur un permis de construire de 2007.

Dépenses de fonctionnement

au compte 61522 Entretien réparation des Bâtiments	
chapitre 011 (Report à nouveau)	- 394€
pour le compte 7398 Reversement, restitution de fiscalité	
chapitre 014 (atténuation de produit)	+ 394 €

Oui à l'exposé du Maire, à l'unanimité des membres présents

-  **VOTE** les crédits sur le compte 7398 reversement, restitution de fiscalité en dépenses pour un montant de 394 €.
-  **ADOpte** l'exposé de son maire et le transforme en délibération.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour copie certifié conforme

Le Maire
Georges ROUVIER

